

ou restauré quelque temps après le passage du redoutable comte, et nos pères ont pu en voir des restes notables au milieu du siècle passé. Il s'y trouvait un réfectoire immense où étaient sculptées des armoiries, entre autres le lion et le griffon du Chapitre (1). On y conservait, dans la salle capitulaire, une pierre qui paraissait être la même que celle sur laquelle on lavait les corps des prêtres attachés à Saint Jean, aussitôt qu'ils venaient à mourir ; dans la suite on se contenta d'y laver ceux des archevêques après leur décès. Enfin, avant la révolution, elle servait de table où l'on déposait, aux principaux jours de l'année, les ornements des trois premiers officiants de la grand'messe.

Dans le même réfectoire, se faisait le repas des *trois cènes* (2), lequel suivait le lavement des pieds, le jeudi saint. Là, assistaient ensemble, autour de tables garnies de nappes, depuis l'archevêque et le doyen du Chapitre, jusqu'aux derniers enfants de chœur, bâtonniers, suisses et bedeaux. Là aussi, se faisait chaque dimanche la cérémonie de l'eau bénite par trois officiants, en rang de prêtre, diacre et sous-diacre. Après la bénédiction de l'eau dans un des bas-côtés de l'église, tout le clergé allait en procession dans le chœur pour y faire l'aspersion. De là, il sortait par la petite porte, à côté de la place du doyen, et venait se ranger dans le cloître, tandis que le prêtre assisté du diacre allait bénir l'eau du puits. Il montait ensuite au réfectoire, y bénissait les tables, et, pendant ce temps, le diacre allait à la cuisine bénir le bouillon des marmites. Puis on revenait au milieu de la nef et du chœur, achever la cérémonie.

Ce cloître était encore témoin de plusieurs autres pratiques singulières ou respectables. Chaque année, par exemple, le 23 décembre, avant-veille de Noël, on y faisait la nomination solennelle de tous ceux qui devaient officier durant les fêtes. Cette cérémonie est déjà mentionnée dans les statuts de 1175, et comme en 1750,

(1) Ces ornements accessoires sont probablement postérieurs à sa construction principale.

(2) Voyez l'ancien cérémonial de St-Jean, par M. Jacques.